

S'NEPOMUK BLÄTTLA

Bulletin communal d'information de Meyenheim

Sommaire

Plan canicule	1
Fermeture de la mairie	1
Report de collecte du 14 juillet 2014	1
Le clin d'œil alsacien	1
Grands anniversaires	2
Ecole de Musique de Meyenheim :	2
A chacun sa voix ...	2
Le b.a.-ba informatique	2
Délibérations des Conseils Municipaux du 28 mai et 12 juin 2014	3
Médailles d'honneur du travail	5
Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin	5
Petra	6
Calendrier des manifestations	6

Horaires d'ouverture de la mairie :

lundi et jeudi
8h30 - 12h 30 et 13h -17h

Mardi

8h – 12h et 13h – 17h

vendredi

8h – 12h 30 et 13h – 17h

Tél : 03 89 81 02 40



Plan canicule

Un registre nominatif et confidentiel est ouvert, à la mairie de Meyenheim, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites, en cas de déclenchement par le Préfet, du Plan d'Alerte et d'Urgence.

La demande d'inscription est facultative.

Si vous avez plus de 65 ans et que vous désirez être inscrit sur le registre institué dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence, nous vous prions de bien vouloir contacter la mairie **avant le 25 juillet 2014.**



Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du **lundi 28 juillet au vendredi 1^{er} août 2014 inclus et du lundi 18 au vendredi 22 août 2014 inclus.**

Merci pour votre compréhension.



Report de collecte du 14 juillet 2014

La collecte est **avancée au samedi 12 juillet 2014.**



Opération tranquillité vacances

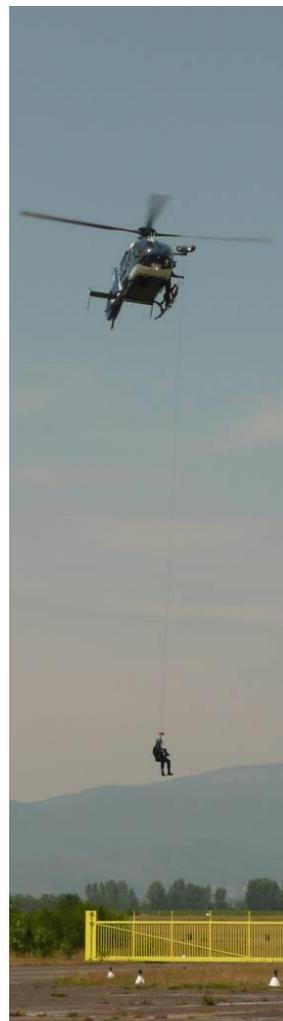
Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie d'Ensisheim.



Le clin d'œil alsacien

*Vor Johànni Hai,
No Johànni Stroi.*

Fourrage avant la Saint Jean,
paille après la Saint Jean



Démonstration d'hélicoptère
Détachement Aérien de
Gendarmerie (DAG) de
Meyenheim – 23/06/2014
NBS/RT

Numéro
73
juillet
2014

Grands anniversaires 2ème Semestre 2014

Glèklickagebùrtstag !

70 ans

05 juillet	KRAFFT	Pierre
09 juillet	STAEHLER	Hannelore
10 juillet	MARING	Reine
09 septembre	DESMETTRE	Colette

75 ans

03 août	BOOG	Alice
15 août	KESSLER	François
03 septembre	JEGGY	Denise
09 octobre	MORITZ	Jeannot
19 novembre	KLEIN	Justin
30 décembre	BOOG	Raymond

80 ans

15 novembre	GUTLEBEN	Albert
-------------	----------	--------

85 ans

26 juillet	DUDEK	Stanislas
23 décembre	BAUMANN	Lucie

86 ans

28 décembre	GUTLEBEN	Aline
-------------	----------	-------

89 ans

12 juillet	ELMLINGER	Marguerite
------------	-----------	------------

90 ans

30 octobre	HORN	Marguerite
------------	------	------------

91 ans

27 octobre	ISSENLOR	Hortense
------------	----------	----------



Noces d'Or

22 août	BOOG	Joseph et Suzanne
14 septembre	CADE	Antoine et Marie-Antoinette
24 octobre	JEGGY	Julien et Denise

Noces de Diamant

2 juillet	CLEMENTZ	René et Juliette
-----------	----------	------------------



Rappel : Si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique, nous vous remercions d'en informer la Mairie



Ecole de Musique de Meyenheim : A chacun sa voix ...



D'abord flûtiste au conservatoire de Colmar, Nathalie Rohrbach a découvert la magie du chant à l'âge de 17 ans lors d'un concert au cours duquel elle fut subjuguée par la prestation d'une chanteuse soliste. Depuis ce fameux jour, le chant est une véritable passion pour elle... **sa vraie nature.**

Diplômée en chant lyrique au conservatoire de Colmar, elle possède un

Diplôme d'Etude Musicale (DEM) du conservatoire de Mulhouse. Elle est formée à la pédagogie et perfectionne régulièrement son art avec un maître de la région parisienne.

Depuis septembre 2013, dans le cadre de l'Ecole de Musique de Meyenheim, Nathalie donne des leçons de chant aux adultes et aux adolescents. Ces cours individuels durent 40 minutes et ont lieu une fois par semaine (hors vacances scolaires). Ils s'adressent à des élèves de tous niveaux qui viennent pour découvrir leur voix ou la perfectionner, prendre de l'assurance... Des enseignants viennent même renforcer leur voix afin de pouvoir parler toute la journée à leurs élèves. Tous ont en commun le plaisir de chanter et apprécient ces moments privilégiés au cours desquels l'épanouissement personnel est au rendez-vous.

Les inscriptions se feront en septembre dans le cadre de l'Ecole de Musique. N'hésitez pas à prendre contact dès à présent avec Nathalie afin qu'elle puisse vous proposer le créneau horaire qui vous satisfait au mieux.

Nouveauté 2014, si 8 à 10 élèves en font la demande, des séances collectives de chant pourraient être organisées avec des répertoires de types Gospel, chanson française, classique...

Contact : **Nathalie Rohrbach 06 64 22 77 03**



Le b.a.-ba informatique

A comme **Adresse IP** = Code attribué aux ordinateurs connectés sur Internet ou sur un réseau local. Il fonctionne un peu à la manière d'un numéro de téléphone. L'adresse IP permet de distinguer un ordinateur d'un autre. Cette adresse est constituée d'une suite de quatre nombres entre 0 et 255, séparés par des points par exemple 192.168.10.112.

Délibérations des Conseils Municipaux du 28 mai et 12 juin 2014

1. Réforme des rythmes scolaires

Le décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 du Ministre de l'Education Nationale permet un assouplissement de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires avec le regroupement des activités périscolaires sur un après-midi.



Le Conseil d'école s'est réuni le lundi 19 mai 2014 et s'est prononcé en faveur de cet assouplissement avec les horaires suivants :

Ecole Maternelle Meyenheim	Ecole Elémentaire des filles	Ecole bleue Meyenheim	Ecoles de Munwiller
Lundi / mardi / jeudi			
8h10 - 11h40	8h10 - 11h40	8h15 - 11h45	8h - 11h30
13h40 - 16h10	13h40 - 16h10	13h45 - 16h15	13h30 - 16h
Mercredi / vendredi			
8h10 - 11h10	8h10 - 11h10	8h15 - 11h15	8h - 11h

Après délibération le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'application de ces horaires.

Le Conseil Municipal tient à faire part de son regret que le rythme des enfants n'a pas été pris en compte par le choix du regroupement des activités le jeudi après-midi, pour une meilleure répartition des horaires sur la semaine.

2. Indemnité de conseil, de budget et de répartition du produit de la chasse communale

Après délibération, le Conseil Municipal décide par 15 voix pour et 2 voix contre d'attribuer l'indemnité de conseil et de budget au receveur municipal (trésorier) de la commune M. WACH Alphonse. Après délibération, le Conseil Municipal décide par 14 voix pour et 3 voix contre d'attribuer les remises de 4 % sur la répartition du produit de la location de la chasse au receveur municipal (trésorier) de la commune M. WACH Alphonse.

3. Transferts de crédits

a) Réparation ou achat d'une auto-laveuse

L'auto-laveuse de la salle polyvalente nécessitant des travaux de réparation pour un montant de 2 000 €, un devis a été demandé pour l'achat d'une nouvelle auto-laveuse. Ce devis s'élève à 3 253,35 € HT.

Après délibération le Conseil décide l'achat d'une nouvelle auto-laveuse pour un montant de 3 253,35 € HT et le

transfert de crédit d'un montant de 3 905 € du compte 020 (dépenses imprévues) sur le compte 2188 (immobilisations corporelles)

b) Annulation de titre

Un titre de recettes d'un montant de 816,30 € été émis à tort en 2008 pour la location de la salle polyvalente. Il convient d'annuler ce titre par l'émission d'un mandat administratif.

Après délibération le conseil municipal décide le transfert d'un montant de 820 € du compte 022 (dépenses imprévues) au compte 673 (titres annulés sur exercice antérieur) pour la validation de cette opération comptable.

4. Subventions aux associations locales

a) Les amis de Nepomuk

Monsieur Roger SCHATNER, Président de l'association, quitte la salle. Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de l'association des Amis de Nepomuk qui sollicite une subvention pour l'organisation de la soirée « E Friejhohr fer unseri Sproch » qui a eu lieu le 17 mai dernier. Il est rappelé que cette manifestation est initiée par le Conseil Régional pour la pérennité du dialecte alsacien.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 300 € à l'Association des Amis de Nepomuk.

b) Les amateurs de la Gaule

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de l'association des Amateurs de la Gaule qui sollicite une aide pour la location des chapiteaux et du feu d'artifice du 05 juillet 2014.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de soutenir cette manifestation et d'allouer les subventions suivantes :

- 850 € pour l'organisation du feu d'artifice
- 500 € pour la location d'un chapiteau.

c) Association Badminton Meyenheim

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de l'Association Badminton Meyenheim d'une subvention exceptionnelle pour l'acquisition d'un lanceur de volants automatique dont le coût est de 2 490 €.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 500 € à l'Association Badminton Meyenheim.

5. Bilan salle polyvalente

Le Conseil Municipal a pris connaissance du bilan financier 2013 de la salle polyvalente.

Année	Recettes	Dépenses	Investissement
2012	41 240,01 €	37 548,93 €	24 625,39 €
2013	45 844,85 €	43 515,72 €	13 755,50 €

Investissements 2013 : rénovation des sanitaires et vestiaires pour un montant de **13 755,50 €**

Le rangement dans la salle polyvalente est évoqué, ainsi que l'entretien et le remplacement de certains matériels (tables, chaises).

6. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

La durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. Sur demande de la Direction des Services Fiscaux du Haut-Rhin, le Conseil Municipal propose les contribuables suivants :

Propriétaires domiciliés dans la commune

Membres titulaires :

FURLING Armand, GUNTHER Roger, KLEIN Christian, KUENTZ Fernande, LOEWERT Céline, LELOUP Yannick, SCHILDKNECHT Nathalie, WEISS Léa.

Membres suppléants :

HANSER Jean-Paul, HORN Carmen, ISSENLOR Bernard, JEGGY Fabrice, JUDAS Marie-Hélène, KRAFFT Pierre, KUENTZ Danielle, KUENTZ Olivia.

Propriétaires domiciliés en dehors de la commune

Membres titulaires : FEST Jean-Paul, NIEDERENTZEN, STUDER Georges, ENSISHEIM

Membres suppléants : WILD Alfred ROGGENHOUSE, WOLF Pierre, NIEDERMORSCHWIHR,

Propriétaires de bois

Membres titulaires : PIMMEL Rémy, SCHERMESSER Albert
Suppléants : RIBER François-Xavier, RIGEL Robert

7. ONF : approbation de l'Etat d'Assiette 2015

L'ONF établit annuellement pour toutes les forêts relevant du régime forestier un « état d'assiette des coupes » qui permet de prévoir, en application de l'aménagement forestier, les parcelles forestières à marteler dans les groupes de régénération.

La proposition « d'état d'assiette des coupes » pour l'année 2015 concerne les parcelles 8 et 10 d'une surface totale de 5,14 hectares.

Après délibération le Conseil Municipal approuve l'État d'Assiette 2015.

8. Syndicat mixte de l'III

Monsieur Georges WALTER, Directeur du service environnement et cadre de vie du Conseil Général du Haut-Rhin et Monsieur Grégory EHRET, technicien ont exposé la problématique du sous-dimensionnement du pont de l'III au niveau de l'Autoroute A35 en cas de crue centennale et d'embâcles.

Ils ont fait part au Conseil Municipal de l'étude réalisée par le Syndicat mixte de l'III pour la réalisation de travaux

permettant de dévier l'eau soit au Nord soit au Sud du cours d'eau. Aucune solution n'est privilégiée à ce jour.

9. Rapport annuel sur la qualité et le prix de l'eau

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement de l'exercice 2013.

10. Chasse : loyer du lot 2

Par délibération en date du 30 janvier 2013, le Conseil Municipal a accordé une réduction de 30 % du prix du loyer du lot de chasse n° 1 à l'Association des Vieux Brocards, ce lot de chasse étant passé du GIC 13 au GIC 11 qui applique des surtaxes bien supérieures pour les dégâts de gibiers.

En date du 22 avril 2014, Monsieur BOUHELIER, locataire du lot de chasse n°2, a demandé que son loyer soit revu, étant donné que 40 % de son lot de chasse est également passé du GIC 13 au GIC 11.

Par conséquent il est proposé de réduire le loyer au prorata de la surface impactée, soit 12 % équivalent à 540 €.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable et d'appliquer une réduction du prix de loyer de 540 €.

11. Schéma régional de cohérence écologique

La loi du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, fixe l'objectif de constituer une trame verte et bleue en France et prévoit l'élaboration, sous l'égide du Préfet de Région et du Président de la Région Alsace, d'un Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

Ce projet de schéma a été soumis à toutes les collectivités locales alsaciennes pour avis formel. Lors de sa séance du 10 octobre 2013, le Conseil Municipal avait émis les remarques suivantes :

Identifiant	Remarques	Propositions
RB 85	Le site militaire affecté au Régiment de Marche du Tchad est complètement englobé dans un réservoir biologique	A retirer
C238	Il convient de limiter le corridor à la largeur du cours d'eau	A limiter

L'enquête publique sur ce schéma est actuellement en cours.

Il convient de préciser la portée juridique de ce document qui est présenté comme une orientation à long terme susceptible de variation et d'adaptation, mais qui se verra attribuer une portée prescriptive en raison du projet de loi à l'étude.

Dans ce contexte, il semble d'autant plus important de bien positionner les corridors biologiques et les réserves de biodiversité, afin de conjuguer harmonieusement dynamisme urbain et préservation de notre environnement.

La remarque concernant la réserve biologique RB85 a été prise en compte. Par contre le Conseil Municipal émet les remarques suivantes :

Identifiant	Remarques	Propositions
C237	N'existant aucun support naturel, ce corridor n'est pas réalisable	A retirer
C238	Il convient de limiter le corridor à la largeur du cours d'eau de l'III	A limiter

Après délibération, le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, donne un avis favorable sous réserve de la prise en compte des observations et des propositions de modifications ci-dessus.

12. Divers

Monsieur Nicolas KLEIN a fait part lors de la séance du 12 juin 2014 de la déception de l'ABM par rapport à la subvention de 500 € allouée lors de la séance du 28 mai 2014 pour le lanceur de volants. Un débat général sur les subventions et l'implication des associations dans les manifestations pour le financement de leur fonctionnement s'en suit.

Monsieur Geoffrey RIBER demande que les acacias soient coupés le long du chemin vers l'ancienne décharge. La coupe des branches gênant le passage sera réalisée par les services techniques

Madame Cécile GUTLEBEN demande si la baignade est autorisée dans l'III. Des mesures de sécurité seront prises par le biais d'un arrêté de non-autorisation de baignade et la mise en place d'un panneau.



Médailles d'honneur du travail

Le préfet du Haut-Rhin Monsieur Vincent BOUVIER accordera la médaille du travail aux personnes suivantes lors de la promotion du 14 juillet 2014

Médaille argent

M. PIMMEL Rémy
M. RIGEL Bernard



Médaille Vermeil

M. SCHMIDT Christophe
M. ZOUAOUA Kamel

Médaille Or

M. SCHMIDT Christophe

Médaille Grand Or

M. EMMERENTIENNE Luc



Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

Lors de la séance du 24 juin 2014 les délégués de la 3CHR ont :



- accepté la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux de réfection des rues de l'III et du Noyer à Niederentzen,
- approuvé les nouveaux tarifs des accueils de loisirs sans hébergement et des animations enfance et jeunesse qui entreront en vigueur le 1/09/ 2014,
- désigné Michel HABIG et Gilbert VONAU en qualité de représentants de la 3CHR auprès de l'Association des Maires du Haut-Rhin,
- proposé au Directeur des finances publiques les personnes qui siègeront à la commission intercommunale des impôts directs concernant les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements indirects,
- approuvé l'adhésion de la 3CHR au groupement de commande pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et désigné M. Gilbert VONAU en qualité de membre titulaire et M. Gilbert MOSER en qualité de membre suppléant au titulaire de la commission d'appel d'offres,
- approuvé la convention pour la conception d'une carte touristique transfrontalière « Du Grand Ballon au Belchen » pour un coût de 302,56 €,
- autorisé le Président à signer l'acte à intervenir pour la vente des terrains d'une superficie de 31,89 ares à la Sté Les Constructeurs Réunis pour 95 670 € HT
- attribué les marchés de services pour l'exploitation des deux déchetteries intercommunales, comme suit :

Intitulé	Durée du marché	Titulaire	Montant / an HT
Lot 1 : Exploitation des déchetteries de la 3CHR y compris PSE n°1 (collecte du plâtre)	3 ans renouvelable 2 fois 1 an	COVED	491 920,00 €
Lot 2 : Evacuation et traitement des gravats	3 ans renouvelable 2 fois 1 an	COVED	32 400,00 €
Lot 3 : Evacuation et traitement des déchets verts y compris PSE n°1 (Apport direct de déchets verts sur le lieu de traitement du Titulaire)	3 ans renouvelable 2 fois 1 an	TERRALYS	37 860,00 €

- décidé de répartir la participation au Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour 2014 à hauteur de 50% à charge des communes, et de 50 % de la 3CHR,
- voté un crédit supplémentaire de 9 000 € pour le paiement du FPIC et 350 000 € pour la réalisation de la rue de l'Ill à Meyenheim,
- accordé une subvention de 500 € susvisée au Comité de Protection des Travailleurs Frontaliers Européens installé à Ensisheim,
- de créer à compter du 1^{er} juillet 2014 un poste d'ingénieur principal suite au recrutement par voie de mutation de la nouvelle Directrice Générale des Services,
- décidé de fixer le tarif de dépôts des déchets des professionnels à 0.13 € le kilo à compter du 1^{er} septembre 2014.

Le Président a informé le conseil de communauté qu'il a utilisé les délégations de compétences pour :

- l'ouverture d'une ligne de trésorerie contractée auprès de la Caisse d'Epargne d'Alsace pour un montant de 450 000 € pour une durée d'un an au taux révisable indexé Eonia + une marge de 1,90 % et une commission d'engagement de 0,15%,
- la signature de deux avenants, dans le cadre de la construction de la déchetterie d'Ensisheim. L'un de 305,74 € au marché de travaux « Electricité-chauffage » et l'autre de 384,85 € au marché de travaux « Installations Sanitaires ».



Petra

Petra est le nom de la nouvelle plateforme pour l'emploi transfrontalier initiée par la Communauté de Communes Essor du Rhin, rejointe par la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin.



Son objectif est de permettre aux demandeurs d'emploi d'avoir accès aux offres d'emploi outre-Rhin.

A travers des actions concrètes, elle tend à les accompagner dans leurs démarches pour trouver un emploi.

Plus d'informations sur le site : www.ccchr.fr rubrique **économie**.



Calendrier des manifestations



Le Football-Club de Meyenheim vous invite au Tournoi de Football Seniors **le 10 août 2013**.

Buvette et restauration assurées sur place.

Renseignements : **FCM - 03 89 81 03 88**



La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin vous propose de participer à sa Randonnée Cycliste **dimanche 31 août 2013**. Inscription et départ place de la Mairie à partir de 8 h et accueil dans les communes voisines jusqu'à 15 h.

Renseignements : **03 89 26 40 70**



L'association MM Loisirs invite tous les Meyenheimois à participer en famille à la randonnée cycliste de la communauté de communes le **dimanche 31 août 2014** dans **l'équipe "MM Loisirs"**.

Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de chances de remporter la subvention offerte aux équipes comptant le plus grand nombre d'inscrits. Alors tous à vos vélos !
Renseignements : **Nathalie - 06 67 02 45 45**



Pour la 6^e année consécutive, le musée ELECTROPOLIS est **gratuit** pour tous, pendant toute une semaine du **mardi 19 au dimanche 24 Août**.

Au programme de chaque jour, une "visite-atelier" qui présente les différents modes de production de l'énergie électrique (fonctionnement d'un alternateur, utilisation de l'eau, production nucléaire...) et des animations pour petits et grands.
Ouvert du mardi au dimanche inclus, de 10h à 18h.

Musée EDF Electropolis
55 rue du Pâturage
68200 Mulhouse
03 89 32 48 50
www.electropolis.edf.fr

